Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA LOZERE

Direction départementale des territoires

Service biodiversité eau forêt

Synthèse des observations du public

Objet : Projet d'arrêté relatif à la pratique de la chasse du chevreuil du 1er juin 2017 à l'ouverture générale de la chasse 2017.

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 27 février 2017 et la période de participation s'est achevée le 21 mars 2017, le délai de 21 jours étant écoulé.

Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.

*Adresse postale :*DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA LOZÈRE - BP 132 - 4 avenue de la gare 48005 Mende cedex
Tél: 04 66 49 41 00 – fax: 04 66 49 41 66 - courriel: ddt48@lozere.gouv.fr
Horaires d'ouverture: 9h00-11h30 / 14h00-16h00